

AHMED MOHAMED
ABRO
(24)

Mission Permanente
De la République de Djibouti Auprès de
L'office des Nations – Unies ET des autres
Organisations Internationales à Genève



Vérifier au prononcé

Conseil des Droits de l'Homme
23ème session EPU novembre 2015

Declaration de Djibouti à l'EPU Sainte-Lucie
Conseil des Droits de l'Homme, le 02-11-2015

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Sainte-Lucie et la félicite pour la présentation

Djibouti salue les Progrès réalisés dans l'application des recommandations acceptées par le gouvernement Saint-Luciens dans le cadre de l'EPU précédente et prends note notamment les succès réalisés en faveur des droits de l'homme.

Djibouti encourage à mettre en œuvre son plan national stratégique en matière de santé

Et dans le cadre de l'examen, la république de Djibouti souhaiterait faire les recommandations suivantes :

poursuivre ses efforts en vue de promouvoir davantage l'éducation

redoubler les efforts visant à lutter contre l'exploitation sexuelle et les violences sexuelles des enfants,

Je vous remercie Monsieur le Président de votre attention